



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-91232>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-91232**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville de La Garde

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21830062200014

**Ville :** La Garde

**Code postal :** 83957

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 83

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1877201>

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Service Programmation

**Numéro de téléphone du contact :** +33 494089805

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 21/10/2026 à 16:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui  
**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non  
**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU REVETEMENT DES DEUX BASSINS, DES DEUX PEDILUVES ET CHANGEMENT DU REVETEMENT DU BAC TAMPON DE LA PISCINE MUNICIPALE DE LA VILLE DE LA GARDE

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45453100

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** La consultation a pour objet les travaux de remplacement du revêtement des deux bassins et des deux pédiluves ainsi que le changement de revêtement du bac tampon de la piscine municipale de la Ville de La Garde (83130)

**Lieu principal d'exécution du marché :** FRL05 - Var, 105, Rue de la Piscine - 83130 LA GARDE

**La consultation comporte des tranches :** Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Les visites s'effectueront uniquement de 08h00 à 12h00 du lundi au Vendredi sur Rdv uniquement. Pour effectuer ces visites, les candidats devront s'adresser à : Mr Cerli Raphael :06-15-10-41-19

**Autres informations complémentaires :** \*Conformément aux articles R2144-4 et suivants ainsi que l'article R.2161-4du CCP, l'acheteur public peut décider d'examiner les offres avant les candidatures. \*Les travaux, objet du présent marché pourront donner lieu à un nouveau marché pour la réalisation de prestations similaires, passé en application de la procédure négociée de l'article R.2122-7 du CCP et qui seront exécutées par l'attributaire du marché initial. \*A l'issue d'une première analyse, l'acheteur public pourra procéder à une négociation avec les trois (3) candidats les mieux classés ayant répondu à la présente consultation dans le respect des règles de la commande publique. \*Conformément aux dispositions de l'article R.2181-1 du CCP, pour les marchés publics passés selon une procédure adaptée, l'acheteur, dès qu'il décide de rejeter une candidature ou une offre, notifie à chaque candidat ou soumissionnaire concerné le rejet de sa candidature ou de son offre. L'acheteur communique aux candidats et aux soumissionnaires qui en font la demande écrite les motifs du rejet de leur candidature ou de leur offre dans un délai de quinze jours à compter de la réception de cette demande. \*La présente consultation fait l'objet d'un allotissement au sens de l'article R.2113-1. Les travaux ne font pas l'objet d'un fractionnement en tranches au sens des articles R.2113-4 à R.2113-6 du CCP. \*L'attention des candidats est portée sur le fait que seule fait foi l'adresse électronique renseignée dans le registre de retrait des dossiers de consultation généré par le profil acheteur. Celle-ci conditionne l'effectivité des échanges intervenant entre l'acheteur et l'opérateur économique. En l'absence de la saisie d'une adresse électronique opérante, l'opérateur économique ne pourra se prévaloir à l'encontre de l'acheteur d'un défaut d'information ou d'un défaut de formalité requise et des conséquences en résultant. \*Un avis d'attribution sera publié suite à la notification du marché, notamment sur le profil acheteur (plateforme de dématérialisation) de la ville -<http://www.marches-publics.info>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 21/09/2026